

DEPARTEMENT DE LA REUNION
VILLE DU PORT



EXTRAIT DU PROCÈS VERBAL
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 6 octobre 2020

Nombre de conseillers
en exercice : 39

A l'ouverture de la séance
Nombre de présents : 30
Nombre de représentés : 04
Nombre de votants : 34

OBJET

Affaire n° 2020-113

CONSTITUTION D'UN
GROUPEMENT DE COMMANDES
PERMANENT POUR DIVERSES
FOURNITURES ET PRESTATIONS
DE SERVICES ENTRE LE CCAS, LA
CAISSE DES ECOLES ET LA
COMMUNE DE LE PORT

NOTA : le Maire certifie que :

- la convocation du Conseil Municipal a été faite le 28 septembre 2020 et affichée le 29 septembre 2020.
- le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la mairie le :

L'AN DEUX MILLE VINGT, le mardi six octobre, le Conseil Municipal de Le Port s'est réuni en mairie, après convocation légale sous la présidence de M. Olivier Hoarau, Maire.

Secrétaire de séance : Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe.

Étaient présents : M. Olivier Hoarau Maire, Mme Annick Le Toullec 1^{ère} adjointe, M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint, Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe, M. Bernard Robert 4^{ème} adjoint, Mme Karine Mounien 5^{ème} adjointe, M. Wilfrid Cerveaux 6^{ème} adjoint, Mme Mémouna Patel 7^{ème} adjointe, M. Mihidoiri Ali 8^{ème} adjoint, Mme Bibi-Fatima Anli 9^{ème} adjointe, M. Guy Pernic 10^{ème} adjoint, Catherine Gossard 11^{ème} adjointe, M. Jean-Paul Babef, M. Franck Jacques Antoine, M. Henry Hippolyte, M. Jean-Max Nages, Mme Claudette Clain Maillot, M. Fayzal Ahmed Vali, Mme Danila Bègue, M. Alain Iafar, Mme Brigitte Laurestant, M. Zakaria Ali, Mme Sophie Tsiavia, M. Patrice Payet, Mme Véronique Bassonville, M. Didier Amachalla, Mme Barbara Saminadin, Mme Paméla Trécasse, Mme Aurélie Testan, Mme Annie Mourgaye.

Absents représentés : M. Jean-Claude Adois (par M. Didier Amachalla), Mme Garicia Latra Abélard (par M. Armand Mouniata 2^{ème} adjoint), Mme Honorine Lavielle (par Mme Jasmine Béton 3^{ème} adjointe), Mme Firose Gador (par Mme Annie Mourgaye).

Arrivée (s) en cours de séance : Mme Claudette Clain Maillot à 17h10, Mme Karine Mounien à 17h17, M. Bernard Robert à 17h37.

Départ (s) en cours de séance : Néant.

Absents : Mme Gilda Bréda, M. Sergio Erapa, M. Patrice Casimir, M. Bertrand Fruteau, Mme Valérie Auber.

.....
.....

LE MAIRE



Olivier HOARAU

Affaire n°2020-113

**CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES PERMANENT POUR
DIVERSES FOURNITURES ET PRESTATIONS DE SERVICES ENTRE LE CCAS,
LA CAISSE DES ECOLES ET LA COMMUNE DE LE PORT**

LE CONSEIL MUNICIPAL

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales dans son article L 1414-3 sur les groupements de commandes ;

Vu le Code de la commande publique, notamment les articles L.2113-6, L.2113-7 et suivants ;

Vu la délibération n° 2020-006 du comité de la Caisse des Écoles du 29 juin 2020 approuvant le projet de convention ;

Vu la délibération n° 2020-011 du conseil d'administration du CCAS du 6 juillet 2020 approuvant le projet de convention ;

Vu l'avis favorable de la commission « Finances et Affaires Générales » du 18 août 2020,

Vu le rapport présenté en séance le 6 octobre 2020 relatif à la constitution d'un groupement de commandes permanent pour diverses fournitures et prestations de services entre le CCAS, la Caisse des écoles et la Commune de Le Port ;

Après avoir délibéré et à l'unanimité,

DÉCIDE

Article 1 : d'approuver le projet de groupement de commande ;

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de groupement ;

Article 3 : d'autoriser Monsieur le Maire à signer, en tant que coordonnateur du groupement, les marchés publics dans les formes établies par la réglementation.

**POUR EXTRAIT CONFORME
LE MAIRE**

The image shows the official seal of the Commune du Port, Réunion. The seal is circular and contains the text 'COMMUNE DU PORT' at the top, 'REUNION' at the bottom, and the number '97420' in the center. A signature in blue ink is written over the seal.